

## VisioGreenw’Innovation Challenge – visioGIC – 2020 Cadre de fonctionnement

Ce document est inspiré du règlement d’ordre intérieur de l’Hacktion commando proposé par Héraclès en avril 2018. Il cadre le fonctionnement de l’édition 2020 de notre visioGIC, les 3, 4 et 11 septembre.

Pour prendre part au GIC, tout participant aura transmis le document signé électroniquement préalablement à [Tara McCarthy](#).

**Bon visioGreenw’Innovation Challenge 2020 !!!**

### Introduction

La mise en place de nouveaux modes de collaboration soulève des enjeux organisationnels inédits. Il est indispensable de définir en amont et avec clarté les liens et les responsabilités de tous les participants.

**La démarche du Greenw’Innovation Challenge repose sur la coopération et donc le décroissement.** Elle privilégie les pratiques de l’innovation dite ouverte.

Nous proposons quelques règles permettant d’accompagner les échanges, en toute agilité et transparence, dans un cadre serein et formalisé, nécessaire à une confiance mutuelle. Celles-ci ne suppriment pas la mise en place de dialogues et de négociations entre les différentes parties prenantes au sein d’une équipe.

L’objectif de la mise en place de l’événement **Greenw’Innovation Challenge** est de **donner aux participants l’envie d’innover en se faisant confiance, en s’appuyant sur des outils et techniques qu’ils auront pu s’approprier, en s’intégrant dans des groupes où la collaboration permet d’accéder à plus d’intelligence collective et de générer plus de projets communs.**

**Par l’organisation de l’édition de septembre 2020, GreenWin souhaite s’inscrire dans l’optique économique particulière installée depuis mars 2020 suite à la crise sanitaire Covid 19. En effet, par la collaboration avec un maximum d’acteurs des chaînes de valeur liées à ses domaines applicatifs, le pôle GreenWin pourra proposer des solutions innovantes, assez proches du marché que pour être des réponses aux enjeux d’une relance économique positive indispensable.**

### Conditions de participation

L’événement **Greenw’Innovation Challenge** est ouvert à toute personne intéressée par l’innovation, issue des organisations membres du pôle GreenWin, membres de ses partenaires (Essenscia Wallonie, CCW, Infopôle), ou sur invitation, et ayant procédé à l’inscription auprès du pôle Greenwin.

L’ensemble des participants s’engagent à faire preuve de loyauté, de courtoisie à l’égard de l’équipe mise en place par l’organisateur mais aussi des autres participants de manière à préserver l’esprit qui préside l’événement **Greenw’Innovation Challenge**. Dans le cas contraire, l’organisateur se réserve le droit d’exclure un participant dont il estime que le comportement nuit de quelque manière que ce soit à l’événement **Greenw’Innovation Challenge**.

En cas de non-respect, par l’un des participants ou l’un des experts, du présent cadre de fonctionnement, l’organisateur se réserve la possibilité de l’exclure de l’événement **Greenw’Innovation**

**Challenge** sans formalité, sans que le participant, l'expert puisse demander ou prétendre à réparation de ce fait.

## Modalités et inscription

L'événement **Greenw'Innovation Challenge 2020** de septembre se fait par modalités numériques. xFIVE scrl et le MIC gèrent les modalités numériques et méthodologiques de l'événement. Chaque participant accepte que les coordonnées utiles pour ces modalités soient transmises par GreenWin (photo, courriel, prénom et nom, fonction, numéro de téléphone).

Le **visioGreenw'Innovation Challenge 2020** se déroule le jeudi 3 septembre de 16h00 à 19h, ainsi que les vendredis 4 et 11 septembre de 8h30 à 13h, en ligne. Chaque participant doit être connecté par ordinateur, doté d'une caméra et d'un micro fonctionnels. Il doit avoir l'autorisation, si nécessaire, de travailler via l'application TEAMS (licence du MIC qui sera utilisée) et MIRO.

Les inscriptions sont prises par le pôle GreenWin via courriel à tara.mccarthyatgreenwin.be ou via le formulaire en ligne mis à disposition sur le blog du pôle

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=4AwpAkNGCUyq8Z1dMcR7\\_CvGBpeqrktGotr7Pox5rp9URFo4MEpTWERFTEg2TzZQV1k1NE9BQVNSWS4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=4AwpAkNGCUyq8Z1dMcR7_CvGBpeqrktGotr7Pox5rp9URFo4MEpTWERFTEg2TzZQV1k1NE9BQVNSWS4u).

L'inscription comprend le droit de participer à l'événement **Greenw'Innovation Challenge** ainsi que de bénéficier de l'intervention des experts et également de disposer de l'ensemble des documents utiles à l'organisation de l'événement **Greenw'Innovation Challenge**. La participation aux frais comprend l'accompagnement méthodologique et la mise à disposition des documents, ainsi qu'une réunion, pour chaque groupe, avec l'équipe projet de GreenWin, après l'événement.

## Déroulement de l'événement **Greenw'Innovation Challenge 2020**

Les organisateurs mettent à disposition un espace de travail virtuel ainsi qu'une méthodologie structurée. Les coaches d'xFIVE assurent le déroulement structuré de l'opération, et prévoient une prise en main des outils numériques en début de processus, pour assurer que chaque participant soit à l'aise sur ses compétences informatiques le temps de l'événement.

L'accueil est prévu à 16h00 le jeudi 3 septembre. En tout, ce sont donc 3 séances complémentaires qui composent l'édition. Il faut compter quelques heures de travail entre les séances 2 et 3, pour des recherches d'informations, par exemple. Chaque groupe identifiera les modalités qu'il veut donner au temps entre chaque séance, de manière collaborative. L'événement se clôture le 11 vers 13h.

## Confidentialité

Constituent des « informations confidentielles » au sens du présent règlement l'ensemble des informations matérielles de quelle que nature que ce soit notamment administrative, commerciale, financière, fiscale, juridique et économique qui ont été, sont ou seront communiquées par l'organisateur, les experts ou un participant à un autre participant directement ou indirectement, par écrit quel qu'en soit le support, par remise de documents papiers ou électroniques, à condition de porter la mention « confidentiel » ou tout autre indication analogue.

Ne constituent pas des informations confidentielles :

i. les informations actuellement accessibles ou devenant accessibles au public sans manquement aux termes du présent règlement de la part du participant,

ii. les informations légalement détenues par le participant avant leur divulgation par l'organisateur ou les experts,

iii. les informations ne résultant ni directement ni indirectement de l'utilisation du tout ou partie des informations confidentielles,

iv. les informations valablement obtenues auprès d'un tiers autorisé à transférer ou à divulguer lesdites informations

v. les informations de nature technique et scientifique.

Pour être considérées comme confidentielles, les informations révélées oralement seront confirmées par écrit avec la mention « confidentielle » ou tout autre indication analogue, dans les 5 jours de la divulgation orale.

Le participant comme l'expert s'engagent pendant la durée de l'événement **Greenw'Innovation Challenge** et pendant une période de trois ans après la fin de l'événement à :

i. ne pas utiliser les informations confidentielles à des fins autres que la participation à l'événement **Greenw'Innovation Challenge** dans les conditions du règlement,

ii. prendre toute précaution nécessaire utile et raisonnable pour protéger les informations confidentielles,

iii. ne divulguer les informations confidentielles à quiconque par quelque moyen que ce soit, sauf aux autres membres de son équipe strictement pour mener à bien leur projet pendant l'événement **Greenw'Innovation Challenge**.

A l'issue de l'événement **Greenw'Innovation Challenge**, le participant comme le pool d'experts supprimera toutes les informations confidentielles quelle que soit leur support, obtenues dans le cadre de l'événement **Greenw'Innovation Challenge** à la première demande du propriétaire de l'information confidentielle.

## Propriété intellectuelle sur les inventions et le savoir-faire technique et utilisation de données

L'organisateur entend éviter les risques juridiques de contamination afférents à l'échange d'informations techniques et scientifiques.

Les participants renoncent à exercer toute action en revendication à l'égard des autres participants, sur les inventions ou le savoir-faire technique communiqués dans le cadre du challenge.

En vue d'éviter les risques de contamination, les participants sont invités à protéger les inventions qu'ils entendent communiquer, par un brevet ou une demande de brevet, avant leur divulgation aux autres participants. Ils sont aussi invités à ne pas communiquer de savoir-faire ou secrets d'affaires aux autres participants.

En aucun cas l'organisateur ne pourra voir sa responsabilité engagée par un participant ou tout autre tiers concernant une question relative à la propriété intellectuelle de solutions issues de l'événement **Greenw'Innovation Challenge**. Les risques relatifs à la propriété actuelle et assimilés sont assumés exclusivement par chaque participant au sein de son équipe.

Plusieurs parties peuvent convenir entre elles d'un régime dérogatoire au présent paragraphe.

## Respect des droits antérieurs sur la propriété intellectuelle non-technique

Toutes les créations originales, bases de données, dénominations, marques ou autres signes distinctifs ne peuvent être utilisés, reproduits, représentés par un participant que si :

i. il détient les droits sur ces éléments,

ii. ces éléments sont libres de droit,

iii. il y est autorisé par celui qui détient les droits sur ces éléments.

Toutes les créations originales, bases de données, dénominations, marques, autres signes distinctifs présents sur les pages du site de l'organisateur et plus particulièrement dédié à l'événement **Greenw'Innovation Challenge** demeure la propriété exclusive de leurs auteurs ou de leur déposant. Cependant, la reproduction et la représentation de tout ou partie de ces éléments sont autorisées aux participants et aux experts à titre gracieux dans le strict cadre de sa participation à l'événement **Greenw'Innovation Challenge**.

Le participant accepte de la même manière la reproduction et la représentation à titre gracieux de tout ou partie de ses créations, dénominations, marques, ou autres signes distinctifs par l'organisateur dans le cadre strict de cet événement **Greenw'Innovation Challenge**. Le participant garantit l'organisateur contre d'autres revendication de tiers sur ces éléments.

## Exploitation de création

Les usages développés par les hackathons, living Labs et autres workshops d'innovation collaborative sont souvent liés à des secteurs où les innovations se succèdent rapidement. Le réflexe de protection des productions doit donc être adapté. L'approche **Greenw'Innovation Challenge** encourage ainsi une posture de primauté plus que de monopole, l'accélération plus que la protection. Cependant, cette ouverture n'est possible que dans un cadre clair où l'initiative, le partage de savoirs, la mutualisation et la prise de risque sont acceptés par les parties prenantes. A ce titre, les membres de l'équipe opérationnelle du pôle GreenWin s'inscriront dans une logique de confidentialité dans le suivi qui sera mis en œuvre après le 11 septembre. xFIVE, Infopôle, CCW et Essenscia Wallonie, intervenants et partenaires sont également tenus à cette confidentialité.

Tout ce qui est conçu et développé durant cette session de travail est considéré comme propriété de chacun des participants de la session de travail et tout ce qui est développé par la suite appartient à celui qui l'aura développé compte tenu du caractère public du résultat de cette session de travail (limité aux participants à la session de travail).

En aucun cas l'organisateur ne pourra voir sa responsabilité engagée par un participant ou tout autre tiers concernant une question relative à la propriété intellectuelle de solutions issues de l'événement **Greenw'Innovation Challenge**. Les risques relatifs à la propriété actuelle et assimilés sont assumés exclusivement par chaque participant au sein de son équipe.

Chacun des participants s'engage à ne divulguer ni laisser divulguer à quiconque, personne physique ou morale, les informations qui lui seront remises par un autre volontairement ou fortuitement, et dont elle aurait connaissance à l'occasion de l'événement **Greenw'Innovation Challenge**, quelle qu'en soit la nature, écrite ou orale et sur quelque support que ce soit.

Chacun des participants s'oblige à porter les termes du présent accord à la connaissance des membres de son personnel qui auront une nécessité à connaître ou qui pourraient avoir accès aux informations telles qu'elles sont définies au présent règlement.

## Protection des données personnelles

Conformément à la loi relative à la vie privée, le participant, l'expert, bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

## Droit à l'image

A des fins de promotion, l'événement **Greenw'Innovation Challenge** pourrait être filmé et/ou photographié, de manière virtuelle. Les participants, les experts accordent à l'organisateur le droit d'utiliser à titre gratuit son image et sa voix dans une finalité de promotion de l'événement **Greenw'Innovation Challenge** et des activités en général du pôle GreenWin. Cette autorisation est valable pour tous supports vidéo, photo, audio pour le monde entier et pour toute la durée d'exploitation des supports.

Si le participant, l'expert estiment qu'une captation d'image relative à son projet ou à lui-même peuvent lui causer un trouble anormal, il lui appartient de le signaler par écrit au pôle GreenWin au préalable.



## Greenw'Innovation Challenge : l'après 11 septembre 2020.

Vous aurez vécu une méthodologie, éventuellement nouvelle pour vous. Vous pourrez la reproduire au sein de vos équipes, pour stimuler la créativité au service de l'innovation. En outre, l'équipe du pôle GreenWin restera activement aux côtés des groupes qui auront vu le jour, pour les emmener vers la co-construction d'un projet collaboratif de recherche/ de plateforme/ de filière. GreenWin active des financements, toujours collaboratifs, aux échelles wallonne et européenne. Les détails pratiques seront transmis après l'événement.

Organisation :

Prénom + NOM :

Fonction :

---

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »